## Bulletin Municipal 2025

 $n^{\circ}$ 31





04

**VIE COMMUNALE** 

<u> 18</u>

23

26

36

**RETRO 2024** 

**ENFANCE** 

**VIE ASSOCIATIVE** 

LES KERTZFELDOIS



# COMMUNE DE **KERTZFELD**

2 rue de Benfeld 67230 KERTZFELD

#### **CONTACT**

03 88 74 40 77 mairie@kertzfeld.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

lundi 13h30 - 18h30
Mardi 8h00 - 12h00
Mercredi 8h00 - 12h00
Jeudi 8h00 - 12h00
Vendredi 8h00 - 12h00

13h30 - 17h00

## PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

sur rendez-vous

## LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE



**L'ASLCK** est chargée de la gestion de la location de la Salle Polyvalente. Pour tout renseignement ou réservation, veuillez contacter :

Mme Elodie LETELLIER au

06 82 34 21 35

Publication Bulletin Municipal N°31 / Janvier 2025 Commission communication :

Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER, Rosalie HUMLER, Sylvie CROVI! Michelle OUDIN, Evelyne RICH

ources photos :

Mairie / Associations / Libre / Divers Conception et impression : Art'ère



#### **VIE COMMUNALE**

- 04 L'état civil
- 06 Nos élus ont délibéré
- 07 Budget communal
- 08 Bon à savoir
- 12 Rappel réglementation
- 14 Smictom Jobs d'été
- 15 Bibliothèque
- 16 Chasse
- 17 Forêt

#### **RETOUR SUR 2024**

- 18 Cérémonie des vœux du Maire
- 19 Maisons fleuries
- 20 Oschterputz et Cérémonie de citoyenneté
- 21 Remise des dictionnaires et Cérémonie du 11 Novembre
- 22 Fêtes de Noël des écoliers et des séniors

#### **ENFANCE**

- 23 Ecole
- 25 Micro-crèche KLIPP KLAPP Animation Jeunesse

#### **VIE ASSOCIATIVE**

- 26 L'ASLCK
- 27 Qi Gong et Tennis
- 28 La Pédale de Kertzfeld
- 29 Théatre et Don du sang
- 30 Le club de football
- 31 les Chtoups et la Chorale Ste Cécile
- 32 La paroisse
- 33 Le Verger de la Santé et L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Kertzfeld
- 34 Les Kertz
- 35 L'AGF

#### LES KERTZFELDOIS

- 36 Céline HIRLI aux JO
- 37 Le blason suisse
- 38 La magie de Noël à Kertzfeld

# Le mot du Maire

## Chers Kertzfeldoises et Kertzfeldois,

La fin de l'année 2024 a été marquée par l'attente d'un nouveau gouvernement et la situation économique de notre pays augure un budget 2025 contraint. Je m'étonne, comme beaucoup d'autres maires, que nos collectivités locales qui ont l'obligation de présenter des budgets équilibrés, soient tenues comme un des principaux responsables du déficit de notre pays.

Cette instabilité gouvernementale et parlementaire n'a pas empêché les maires d'assurer la continuité des services publics locaux, pôles de stabilité pour les citoyens.

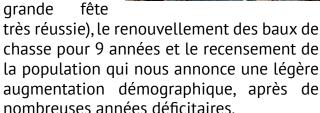
Nous acceptons par obligation les baisses drastiques des dotations, mais malgré tout, nous avons réussi à conserver les taux communaux de fiscalité, sans grever le budget des ménages, et je m'en félicite.

Cette nouvelle donne financière ne nous empêche pas d'agir, mais elle nous impose de repenser la programmation de nos investissements. Toutefois, croyez-moi, je continuerai à faire valoir mes positions sur plusieurs enjeux que je sais essentiels pour la vitalité de notre commune et la qualité de vie des Kertzfeldois : entre autres, être à l'écoute de tous en cherchant à répondre à l'intérêt général, prioriser ce qui est important et urgent et rendre des comptes.

Je salue l'équipe municipale et le personnel communal qui font tous les jours face à une administration de plus en plus exigeante et procédurière, malgré ce qu'on nous annonce. Je remercie tous les bénévoles qui mettent leur savoir faire au service de la commune pour embellir et entretenir notre cadre de vie.

Ce bulletin municipal relate les événements de l'année 2024 parmi lesquels le 100 ème

anniversaire du Club de football (une grande fête



En 2025, le dispositif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui fixe la fin de la consommation des espaces naturels et agricoles d'ici 2050, sera mis à l'étude. Nous relancerons le projet de rénovation de l'école avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Afin de relouer le F3 du presbytère, divers travaux d'isolation et de rafraîchissement sont nécessaires. Les devis ont été approuvés, nous attendons les artisans. Nous poursuivrons la reforestation avec plusieurs centaines d'arbres d'essences plus résistantes. Enfin, la façade de la maison forestière a besoin d'un bon ravalement.

Le travail quotidien ne sera pas mis de côté afin de préserver notre qualité de vie à Kertzfeld et d'attirer de nouveaux habitants pour préserver notre école de la fermeture de classe et conserver une dynamique en centre bourg.

Ensemble construisons l'avenir, avec détermination et patience. Pour la France et pour l'Europe, je formule le vœu d'une année apaisée, qui retrouve le chemin du dialogue et de l'espoir en l'avenir.

Meilleurs vœux à toutes et tous en cette nouvelle année 2025.

Votre Maire, Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER



# Etat civil



## LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2024

#### 90 ans

Violette RACZKA née WITZ Martin CROMER Marie-Jeanne BARTHELME née CROMER

#### 85 ans

Yvonne WERNER née REIBEL
Paul KRAUSPE †
Gaby HARSTER
Jean-Louis BURGSTAHLER
Fernand BURCKEL
Simone CLAUSS née DURNER
Jeanne RINGEISSEN née FELTZ
Bernard REIBEL
Antoine REMETTER
Raymonde EHRHARDT née SPIESS
Marcel WOLLENBURGER

#### 80 ans

Brigitte MULLER née SCHAUBER
Marlyse HELF née HUMLER
Alice SCHMITT née WOLFF
Gabriel EHRHARDT
Simone KLEIN née LEBHERTZ
Marcel KIEFFER
Marie-Cécile KIEFFER née HUMLER
André THIELEN
Rosa KLINGLER née ASARO

né le 16 décembre 2024

Si vous souhaitez accueillir la Municipalité à votre domicile à l'occasion d'un grand anniversaire (80, 85, 90, 95, 100 ans et plus), veuillez prendre contact avec Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER, Maire, au 06 04 17 27 52 ou auprès du secrétariat de la Mairie au 03 88 74 40 77.

## **ANNIVERSAIRES DE MARIAGE**

La Municipalité met à l'honneur les couples qui fêtent leurs noces d'or ou plus. A cet effet, Madame le Maire propose de les accueillir en Mairie pour l'organisation d'une petite cérémonie. Les personnes qui auront la joie de fêter un tel événement peuvent se faire connaître au secrétariat de la Mairie.



Jérémie FRIEDRICH & Sophie ZWITZER le 25 avril 2024





Jean-Louis HAGEMANN & Rachel HAUG
le 15 juin 2024



le 27 juin 2024

Ils nous ont quittés...

#### **RGPD**

Nouvelle politique de confidentialité/Protection des données personnelles

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), depuis le 1er janvier 2022, tout citoyen, susceptible de figurer dans l'une des rubriques de notre « état civil » devra formuler clairement son opposition à paraître dans le Bulletin Municipal, ou tout autre organe de diffusion (site internet et réseau social), en le signalant au secrétariat de la Mairie.

Marie-Louise WINDENBERGER née HURSTEL, le 21 janvier 2024 Hubert LEBHERTZ, le 05 mars 2024

Madeleine GOETZ née GANGLOFF, le 11 juillet 2024

Philippe REIBEL, le 10 août 2024

Françoise KLEIN née VESELIC, le 10 août 2024

Thierry DIENST, le 15 septembre 2024

Evelyne DESTRÉE, le 06 septembre 2024

Charles GAUDRE, le 30 septembre 2024

Paul KRAUSPE, le 16 novembre 2024

Albert HEPPI, le 25 novembre 2024

Maurice LORBER, le 23 décembre 2024

# Nos élus ont délibéré

## Les principales décisions en 2024

#### Séance du 29 janvier

- Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : agrément des candidatures en vue de la deuxième adjudication
- Communauté de Communes du Canton d'Erstein : avis sur le projet de plan de mobilité simplifié (PDMS)
- Création d'une commission chargée de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du dossier d'information communal des risques majeurs (DICRIM)

#### Séance du 12 février

- Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : lot n°3 – approbation du contrat de location après procédure d'adjudication

#### Séance du 15 avril

- Approbation du compte de gestion 2023
- Adoption du compte administratif 2023 et affectation du résultat 2023
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024
  - Maintien des taux par rapport à 2023
- Versement des subventions aux associations en 2024
- Délibération pour la fongibilité des crédits 2024
- Vote du budget primitif 2024
- Rythmes scolaires : organisation du temps scolaire à partir de la rentrée 2024/2025 (reconduction des mêmes horaires)
- Opération « emplois saisonniers » : création de quatre postes
- Adhésion au programme France
   2030 Volet « renouvellement forestier »
- Demande de distraction du régime forestier Régularisation
- Bibliothèque municipale : approbation d'une convention de partenariat avec la Communauté de

Communes du Canton d'Erstein pour l'informatisation des bibliothèques et points lecture et la mise en place d'un événement annuel fédérateur autour du livre

- Bibliothèque municipale : opération de désherbage et augmentation des droits de prêts
- Communauté de Communes du Canton d'Erstein : présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

#### Séance du 13 mai

- Projet de rénovation/extension de l'école primaire : abandon de la procédure engagée en 2018
- Nouveau projet de rénovation/ extension de l'école primaire : proposition de signature d'une convention d'accompagnement avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- Validation de projets d'investissement : remplacement des ventilo-convecteurs dans les vestiaires du club-house et du ballon d'eau chaude sanitaire
- Logement communal 35 rue de Stotzheim : revalorisation du loyer au 1er juin 2024
- Logements communaux 1 rue de l'Eglise : revalorisation des loyers au 1er juillet 2024
- Maison forestière : revalorisation du loyer au 1er juillet 2024
- Chasse communale : affectation de l'argent de chasse
- Approbation d'une convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés publics »
- Opération « emplois saisonniers » : tirage au sort des candidats
- SIVŬ d'Alsace Centrale Modification statutaire : changement de siège
- SIVU d'Alsace Centrale : présentation du compte-rendu d'activité 2023

#### Séance du 17 juin

- Intervention de Madame Sandrine ROUÉ, conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP
- Personnel communal : création d'un poste d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles
- ES Energies et Réseau GDS : présentation du compte-rendu d'activité 2023

#### Séance du 09 septembre

- Coopération intercommunale : rejet de la modification des statuts de la CCCE portant sur la fin du dispositif de subvention des collèges
- Validation de projets d'investissement : rénovation du logement F3 au 1er étage de l'ancien presbytère (isolation intérieure, peinture, installation d'une cuisine équipée et réfection de la salle de bain)
- Engagement d'une procédure de classement au titre des Monuments Historiques de l'orgue STIEHR-MOCKERS de l'église catholique
- Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer : présentation du rapport d'activité 2023
- Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin : présentation des rapports annuels 2023 (eau, assainissement et grand cycle de l'eau)

#### Séance du 14 octobre

- Urbanisme : définition des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables (ZAENR)
- Urbanisme : approbation d'uné convention ZAN (Zéro Artificialisation Nette) avec l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)
- Projet d'abaissement de la vitesse de circulation sur la commune à 40 km/h

## LE BUDGET COMMUNAL 2024

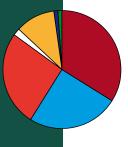
- SMICTOM d'Alsace Centrale : présentation du rapport d'activité 2023

#### Séance du 18 novembre

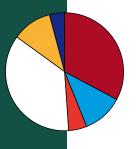
- Office National des Forêts : validation du programme des travaux d'exploitation / état de prévision des coupes 2025, programme d'actions 2025 et état d'assiette 2026
- Projet de rénovation de l'école primaire : lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre
- Communauté de Communes du Canton d'Erstein : approbation d'une convention de participation financière – trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette)
- Àvis favorable dans le cadre de l'enquête publique portant demande d'autorisation environnementale pour la Ferme DERIVAUX à Westhouse

#### Séance du 09 décembre

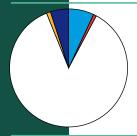
- Culture : approbation d'une convention de partenariat entre la Collectivité Européenne d'Alsace, les communes et intercommunalités en faveur du développement des bibliothèques en Alsace
- Personnel communal : création d'un emploi de rédacteur territorial
- Personnel communal : convention de mise à disposition par le service intérim du Centre de Gestion du Bas-Rhin
- Bâtiment communal 4 rue du Soleil : revalorisation du loyer au 1er janvier 2025
- Finances : vote du quart d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025
- Mise à jour de la longueur de voirie communale



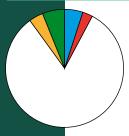
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	1 227 481,82 €
• Charges à caractère général (25%)	
Charges de personnel (26%)	315 080,00 €
OAtténuations de produits (2%)	
<ul><li>Autres charges de gestion courante (11%)</li></ul>	142 612,00 €
Intérêts des emprunts (1%)	
• Charges exceptionnelles (1%)	500,00€
• Dotations aux amortissements (<1%)	
<ul> <li>Excédent de fonctionnement prévu (34%)</li> </ul>	



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
<ul><li>Produits divers (11%)</li></ul>	137 370,00 €
<ul><li>Impôts et taxes (5%)</li></ul>	
○ Fiscalité locale (36%)	440 026,00 €
<ul><li>Dotations et participations (11%)</li></ul>	126 723,00 €
<ul> <li>Autres produits de gestion courante (4%)</li> </ul>	53 000,00 €
<ul><li>Atténuations de charges (0%)</li></ul>	1 000,00 €
Produits spécifiques (<1%)	
Résultat reporté N-1 (33%)	



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	E07 E70 71 <i>E</i>
<ul><li>Remboursements d'emprunts (7%)</li></ul>	36 500,00 €
• Frais réalisation documents d'urbanisme (1%)	5 000,00 €
O Dépenses d'équipement (86%)	428 689,82 €
Opérations d'ordre (1%)	6 900,00 €
• Restes à réaliser 2023 (5%)	22 022,00 €
<ul> <li>Déficit section d'investissement N-1</li> </ul>	8 458,89 €



<ul> <li>Taxe d'aménagement (3%)</li> <li>Excédent de la section de fonctionnement (82%)</li> <li>Upérations d'ordre (4%)</li> <li>Affectation du résultat (&lt;1%)</li> <li>Restes à réaliser 2023 (6%)</li> </ul>	• Fonds de compensation de la TVA (5%)	25	000,0	0€
● Affectation du résultat <b>(&lt;1%)</b>	<ul><li>Excédent de la section de fonctionnement (82%).</li></ul>	415	189,8	2€
	● Affectation du résultat (<1%)	1	182,8	9€



TOTAL GENERAL DU BUDGET 2024	1 735 052,53 €
• dont fonctionnement	1 227 481,82 €
• dont investissement	507 570,71 €

#### FISCALITÉ 2024:

MAINTIEN des taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non-bâties (TFPB : 21,37 % et TFPNB : 38,91 %) ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale (TH : 15,75 %) ETAT DE LA DETTE par habitant au 1er janvier 2024 : 528 €

## **BON À SAVOIR**



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

En 2024, les projets pilotés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein se sont poursuivis à un rythme soutenu avec comme ambition première d'améliorer le quotidien des habitants, des usagers en offrant un service de qualité.

Les projets d'infrastructures menés par la Communauté de Communes jouent un rôle crucial dans le développement de notre territoire et la qualité de vie des habitants de nos communes.

Les projets, qu'il s'agisse de la construction de périscolaires, d'équipements culturels ou sportifs..., répondent directement aux besoins de la population et favorisent le bien-être et la cohésion territoriale. Ils contribuent à améliorer l'attractivité des communes et du territoire, à stimuler l'économie locale et à renforcer les services de proximité.

La Communauté de Communes pense les projets en prenant en compte la notion d'aménagement durable du territoire. Les projets d'infrastructures portés par la Communauté de Communes renforcent ainsi le développement local et créent un cadre de vie harmonieux et durable.

#### L'EMPLOI ET SON IMPACT SUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'attractivité d'un territoire est un concept clé dans la compétitivité des villes et territoires. Elle se mesure souvent à travers des indicateurs tels que la qualité de vie, l'accès aux infrastructures ou encore l'accès à l'offre de loisirs. L'emploi est également un facteur déterminant. En effet, un marché de l'emploi dynamique, diversifié et adapté aux travailleurs du territoire constitue un levier crucial pour attirer non seulement de nouveaux habitants, mais aussi des entreprises et investisseurs. L'emploi influence directement la perception qu'ont les individus et les entreprises d'un territoire. C'est pour cela que la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a organisé, pour la deuxième année consécutive, le Forum Emploi le 15 octobre 2024 à la salle Herinstein à Erstein. Objectif: permettre la rencontre d'employeurs et de demandeurs d'emplois du territoire.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein recrute. De nombreuses opportunités sont proposées. Si vous souhaitez rejoindre nos équipes, consultez nos offres d'emploi sur le site : https://www.cc-erstein.fr/intercommunalite-services/recrutement et sur la page Facebook.

## LES CHANTIERS EN COURS :

- Le bassin nordique à Erstein
- La médiathèque intercommunale de Gerstheim
- La médiathèque intercommunale à Rhinau
- Le périscolaire de l'école Rohan à Benfeld
- La Maison de l'Enfance à Witternheim
- Le périscolaire de la Petite Ill



### LES HÉBERGEMENTS DE TOURISME

Aujourd'hui, de nombreux particuliers optent pour la location d'hébergements touristiques afin d'en faire leur activité à part entière ou de compléter leurs revenus. Cette activité doit cependant être réalisée en conformité avec les différentes réglementations en vigueur, ce qui suppose entre autres démarches nécessaires de déclarer le bien. s'assurer qu'il est conforme aux normes requises et souscrire à une assurance appropriée. L'hébergement de tourisme doit obligatoirement être déclaré à la mairie de la commune où il se situe, au moyen du formulaire CERFA n°14004.

#### Déclarer la taxe de séjour.

La taxe de séjour est une contribution financière imposée aux locataires qui séjournent dans des hébergements touristiques. Elle s'ajoute au prix du loyer et est collectée par l'hébergeur.

L'instauration d'une telle taxe par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein sur l'ensemble du territoire a pour but de contribuer au financement du développement touristique local. La taxe de séjour a pour objectif de ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme.

Il est donc important de retenir que la taxe de séjour ne constitue pas une taxe supplémentaire pour l'hébergeur puisqu'il revient aux vacanciers de s'en acquitter. De plus, les recettes de la taxe sont entièrement affectées à la promotion du tourisme de la Communauté de Communes.

La taxe de séjour est une contribution essentielle au développement touristique du territoire. Elle permet entre autres de financer des infrastructures, telles que les panneaux d'interprétation, faire la promotion touristique du territoire ainsi que de contribuer au budget de l'Office du Tourisme du Grand Ried.

Pour déclarer en direct votre taxe de séjour, rendez-vous https://canton-derstein.taxesejour.fr/

## LANCEMENT PLATEFORME COVOITURAGE

Découvrez Kòmm mìt : votre nouvelle application de covoiturage sur le territoire. En partenariat avec la plateforme Karos, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a décidé de proposer une offre de covoiturage pour les trajets domicile/travail.



#### L'utilisation est très simple :

Téléchargez l'application Karos, créez votre compte et renseignez votre rôle (passager, conducteur ou les deux). L'application vous mettra en relation avec des usagers qui effectuent le même trajet que vous. A savoir que le conducteur perçoit un prime covoiturage de l'Etat de 100€:

soit 50€ dès le premier covoiturage et 50€ au 10ème trajet qui sera directement versé sur la cagnotte Karos.

#### Pour le fonctionnement du règlement :

Le passager règle 1€ pour un trajet jusqu'à 30km (puis 0,10€/km supplémentaire).

Le conducteur quant à lui perçoit 2€ pour un trajet jusqu'à 30km (puis 0,10€/km supplémentaire).

La différence entre ce que le conducteur perçoit et ce que paie le passager est pris en charge par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Exemple : Pour un trajet d'Erstein à Mutzig de 25km. Le passager règle 1€ et le conducteur perçoit 2€. Téléchargez l'application Karos dès maintenant et rejoignez la communauté de covoitureurs engagés. Disponible sur Android et iOS!

## PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Pour renouveler vos titres, il est fortement conseillé de recourir systématiquement à la prédemande en ligne via le lien :

https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

Ensuite, vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée de bornes biométriques et vous présenter au guichet avec le numéro de prédemande et les pièces justificatives.

Les communes près de chez vous :

#### **BENFELD**:

www.benfeld.fr rubrique CNI/PASS ou 03.88.74.42.17

#### ERSTEIN:

03.88.64.66.66

#### **SÉLESTAT:**

Mairie du Heyden: **03.88.08.69.72** ou service population: **03.88.58.07.39** 

Si vous n'avez absolument pas accès à internet, des dossiers de demande de carte d'identité et de passeport sont encore disponibles en Mairie.

## **ESPACE FRANCE RÉNOV'**Isoler sa maison : des travaux efficaces

Face au coût de l'énergie qui augmente et aux enjeux climatiques, les travaux de rénovation réalisés par les particuliers, dont l'isolation thermique, sont de plus en plus nombreux. Ils sont notamment prévus à l'occasion d'un changement de propriétaire, et sont encouragés via les aides financières.

Pour vous renseigner sur les possibilités d'amélioration de l'isolation de votre logement, contactez l'espace conseil France Rénov' du Canton d'Erstein. Vous pourrez y trouver des conseils techniques gratuits, neutres et indépendants sur la maîtrise des consommations énergétiques, sur les matériaux et sur les aides financières.

Sarah pourra vous transmettre les quelques règles d'or pour que ces travaux d'isolation permettent de gagner efficacement en confort et réduisent significativement les consommations énergétiques de la maison.



Contact: Mme **Sarah Jaccomard**, conseillère France Rénov', via le formulaire suivant **https://www.cc-erstein.fr/formulaire-france-renov** ou par téléphone au **03 90 60 70 03**.

Le bureau se situe à la maison France Service à Erstein, sur rendez-vous uniquement

## **BON A SAVOIR**

## **VOUS EMMÉNAGEZ À KERTZFELD**

Pour la bonne tenue de notre fichier population, nous vous remercions de vous présenter en Mairie munis de votre livret de famille et de vos pièces d'identité. Tout changement de situation ou d'adresse au sein du village doit nous être signalé au plus vite.

## LE RECENSEMENT CITOYEN

Le jeune doit se présenter à la mairie entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant sa date d'anniversaire.

Si le jeune est connu des services de la commune, il sera directement convoqué. D'où l'importance de se faire connaître et enregistrer sur le fichier population dès son arrivée dans le village.

Vous le savez, le recensement citoyen est une étape essentielle dans le parcours de chaque jeune français. Il marque leur entrée dans la vie citoyenne et les prépare à leurs futurs engagements.

Pour vous éclairer, un tutoriel vidéo clair et concis « faire son recensement citoyen obligatoire» est à votre disposition sur https://www.dailymotion.com/video/x902jsa

LA JDC (JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ), UN MO-MENT CLÉ DU PARCOURS DES JEUNES.

Elle permet aux jeunes de découvrir les enjeux de la Défense nationale, de renforcer le

lien armée-Nation et de mieux comprendre le rôle de citoyen. Pour répondre aux questions les plus fréquentes, allez sur https://www.dailymotion.com/video/x902k20

## JDC : ce qui attend les jeunes lors de cette journée

La JDC est une journée riche en apprentissages et en échanges. Depuis le mois de septembre 2024, elle se déroule en demijournée, généralement de la manière suivante :

- Accueil des jeunes convoqués et formalités administratives
- Evaluation des acquis fondamentaux de la langue française
- Présentation des enjeux de la Défense nationale
- Remise des certificats de participation

Cette journée est l'occasion pour les jeunes de mieux comprendre leur rôle de citoyen et de découvrir les différents métiers de la défense.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site officiel : majdc.fr

## LE MOUSTIQUE TIGRE

Le Syndicat mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) est l'opérateur public de démoustication désigné par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, pour surveiller et lutter contre le moustique tigre.

Suite à plusieurs détections de moustiques tigres dans notre commune, il est dorénavant établi que Kertzfeld est considérée comme une commune colonisée par le moustique tigre.

La femelle du moustique tigre pond ses œufs sur des parois verticales, juste au-dessus du niveau d'eau. En colonisant nos territoires, le moustique tigre s'est tourné vers des gîtes artificiels tels que des coupelles, des fûts de récupération d'eau ou encore des puisards de rue. La mise en eau de ces gîtes permet le développement des larves et, après quelques jours, l'émergence des adultes.

Le moustique tigre se déplace peu, environ 150m de son lieu d'émergence! Les moustiques qui vous piquent sont donc nés chez vous ou dans votre quartier.



#### À KERTZFELD!



Le moustique tigre est actif de mai à novembre. À l'approche de l'hiver, les femelles pondent des œufs qui entrent en diapause : éclosion n'interviendra leur alors qu'au printemps suivant, les œufs étant résistants au froid et à l'assèchement.

Les moustiques ont besoin d'eau et de chaleur pour se développer.

Pour limiter ces nuisances, 3 recommandations simples et essentielles: RANGER, VIDER ET COUVRIR tous les contenants dans lesauels l'eau s'accumule!

Plus d'infos: Moustique tigre, comment agir? Faire face au moustique tigre en Alsace



## INSEE – Enquête de recensement 2024

Suite aux opérations de recensement qui ont eu lieu en février 2024, l'INSEE nous a fait part des comptages qui ont été contrôlés :

- Nombre de résidences principales : 543
- Nombre de logements occasionnels, vacants et résidences secondaires: 35
- Nombre de bulletins individuels : 1280

Merci pour votre participation et l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs.

## DEUX ESPACES LABELLISÉS FRANCE SERVICES **PROCHES DE CHEZ VOUS**

#### A ERSTEIN -2 rue de Savoie

Il vous permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics et notamment aux 9 partenaires nationaux de France Services :

- France Travail
- L'Assurance Maladie
- L'Assurance Retraite
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- La Mutualité Sociale Agricole(MSA)
- La Poste
- Les Finances Publiques (DGFIP)
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice

La Maison France Services dispose également d'un espace numérique qui permet aux usagers d'accéder à un poste informatique (imprimante et scanner) en libre-service pour accomplir leurs démarches en autonomie.

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : de 8h30 à

12h15

Le vendredi : de 8h30 à 12h30 Les mardis et jeudis après-midi : de 13h30 à 16h30

Tél: 03 67 70 74 35 Adresse mail: erstein@france-services.gouv.fr

#### A SÉLESTAT -

#### 13 rue Franz Schubert (Mairie du Heyden)

Pour toutes les situations de premier niveau: retraite, RSA, aide au logement, allocations familiales, permis de conduire, carte gris, pièce d'identité, retraite, assurance maladie, rénovation de l'habitat, ou encore dossier France Travail, les usagers bénéficient d'une réponse précise ou, le cas échéant, sont orientés vers les services concernés. Les agents municipaux travaillent en étroite collaboration avec La Poste, France Travail, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole, les services des ministères de la Justice, de l'intérieur, des Finances Publiques.

Une assistance aux démarches en ligne est également proposée (création d'une adresse e-mail, impression ou numérisation de pièces nécessaires à la constitution d'un dossier administratif).

En plus de la qualité des aides rendues à la population, l'espace agréable et convivial situé à la Mairie du Heyden met à disposition du public une large gamme de services dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. sur rendez-vous pour assurer une meilleure qualité d'accueil (03.88.08.69.72)

## DIVAGATION DES CHIENS

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement. Concernant les terres cultivées, cela sert à prévenir la destruction des semences et cultures.

Une question de bon sens ; un chien sans laisse va faire ses besoins n'importe où sans forcément que vous vous en aperceviez. Vous ne serez donc pas en mesure de ramasser ses crottes.

Un chien reste un animal avec ses instincts d'animal. S'il lui prend l'envie de mordre, il mordra sans prévenir, parce qu'une personne peu avisée l'incitera à le faire en l'énervant ou en lui faisant peur, parce que votre chien se sentira agressé par un congénère.

Il peut également faire tomber un jeune enfant ou une personne âgée sans mauvaise intention, mais juste parce qu'il aura envie de jouer ou de faire connaissance. Dans tous ces cas, vous êtes responsables de votre animal. Et cela peut aller jusqu'à l'euthanasie s'il est reconnu dangereux.

Reparlons aussi des crottes sur les trottoirs, dans les parterres de fleurs, dans les pelouses, dans les aires de jeux et sur les équipements sportifs ou de loisirs.

Vous êtes-vous déjà trouvé nez à nez avec une crotte bien fraîche et fumante? Cela vous a-t'il fait plaisir, ou porté chance de mettre le pied dedans? Personne n'a envie de cela. Les jeunes enfants jouent dans l'herbe et

dans le sable, et ont tendance à tout porter à la bouche. Trouvez-vous hygiénique qu'ils mettent les mains dans les déjections canines ?

Les bénévoles qui font les plantations et qui embellissent le village n'aiment pas non plus mettre les mains dans la terre souillée de crottes de chien.

Les sportifs, les promeneurs, les joggeurs ne savourent pas non plus de glisser sur ce genre de monticule malodorant!

Les trottoirs remplis de crottes de chien ne donnent pas une belle image du village.



# Résolution pour l'année 2025 : « Je sors mon chien en laisse et avec des sacs à crottes dans ma poche »

Un minimum de respect s'il vous plait!

## DÉMARCHAGE à DOMICILE

Pour faire face aux démarchages intempestifs à domicile, la commune s'est dotée d'un arrêté municipal.

« Toute société, entreprise individuelle, activité commerciale ou artisanale, association ou activité de commerce ambulant qui démarche à domicile doit s'identifier auprès des services de la mairie au minimum quinze (15) jours avant de commencer la prospection.

Le demandeur doit fournir le nombre des démarcheurs, leur identité, l'immatriculation des véhicules avec lesquels ils vont circuler dans la commune ainsi que la période de démarchage. »

Tout démarcheur en règle aura donc en sa possession une attestation officielle signée du Maire.

## DÉPÔTS DE DÉCHETS VERTS

On constate encore et toujours des dépôts de tontes et résidus de taille que ce soit dans la forêt, aux abords des champs, sur les chemins agricoles, voire même dans la Scheer. Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans la nature n'est pas sans conséquences pour la faune et la flore.

La décomposition de ces déchets verts issus des jardins n'est pas la même qu'en forêt (essences différentes, traitées, etc...). Bien qu'ils se dégradent, leur décomposition entraîne des modifications de la faune et de la flore, ils peuvent attirer des animaux (sangliers) mais aussi favoriser le développement de plantes invasives contre lesquelles il faut se battre, comme la renouée du Japon, l'ambroisie. De plus,

certaines essences mettent longtemps à se dégrader et asphyxient de ce fait le sol de nos forêts.



Pour ces déchets, il faut les dé-

poser à la déchetterie. **Pour info :** *Si le dépôt est réalisé par un piéton*, l'article R.633-6 du code pénal s'applique. Il prévoit une contravention

de 3ème classe pouvant aller

jusqu'à 450 euros maximum.

- Si le dépôt de déchets en forêt est fait à l'aide d'un véhicule, il est fait application de l'article 161-1 du Code forestier et 635-8 du Code pénal. Il est encouru une amende de 5e classe pouvant aller **jusqu'à 1 500 €**, des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi.
- Si le dépôt est réalisé par un professionnel, il contrevient à ses obligations au titre du code de l'environnement qui impose des modalités de traitement précises. Il s'agit d'un délit puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (amende X 5 pour les personnes morales) (art. L541-46 4° du code de l'environnement).



## 40KM/H

## DANS LA COMMUNE DE KERTZFELD

Cette démarche, de passer de 50km/h à 40km/h, actuellement mise en œuvre par de nombreuses collectivités en Alsace, est une alternative particulièrement intéressante à la Zone 30 étendue à l'ensemble de l'agglomération.

Elle permet de conserver une fluidité de circulation sur les rues principales sans avoir l'impression de «se traîner», tout en réduisant l'impact éventuel de la vitesse.\*

Par ailleurs, le cœur du village,

entre la boulangerie et l'école, reste à 30 km/h pour des raisons évidentes de sécurité dans ce secteur très fréquenté aux horaires d'entrée et de sortie d'école et la rue du Soleil reste également limitée à 30 km/h.

\*En effet, des études réalisées en 2015 en matière d'accidentologie des piétons, montrent que l'abaissement de 50 à 40km/h réduit de 3 fois le risque d'un accident mortel pour les piétons.

## **SMICTOM**

## **DEVENEZ CHAMPIONS DU TRI!**

Depuis 30 ans, grâce à l'engagement de chacun, la collecte sélective en Alsace Centrale contribue à protéger notre environnement. Chaque geste compte, et vous êtes déjà nombreux à bien trier vos déchets! Ainsi chaque année plus de 60 kg d'emballages et de papier sont triés par habitant. Cependant, quelques erreurs persistent encore, notamment sur les types de déchets acceptés dans le bac jaune. Pour continuer sur cette belle lancée et éviter des problèmes pour le centre de tri, rappelons ensemble les bonnes pratiques.

## Adoptez les bons gestes partout!

Grâce à vos efforts, nous pouvons préserver la qualité du tri et sécuriser le travail des agents du centre. Que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou même lors de vos loisirs. le tri doit devenir un réflexe. Pensez aussi à réduire vos déchets en limitant les emballages, en privilégiant les produits réutilisables ou en achetant en vrac. Ensemble, faisons en sorte que chaque geste compte pour un environnement plus propre et durable au quotidien.



Erreurs de tri courantes et solutions

Déchets	Risques	Où les déposer ?
Piles et accumulateurs (lithium)	Risque majeur d'incendie en centre de tri	En magasin ou en déchèterie
Électroménagers et câbles	Risque de déchirement des bandes et d'incendie	En magasin ou en déchèterie
Mouchoirs, essuie-tout, masques	Articles d'hygiène donc non recyclables	Dans le bac gris
Barres de fer, morceaux de bois	Risque de blesser les agents et d'endommager les machines	En déchèterie
Vêtements et chaussures	Non recyclables via le centre de tri	Dans les bornes textiles ou en déchèterie
Ficelles, bandes plastiques	Bloquent les convoyeurs	Dans le bac gris

## JOBS d'été

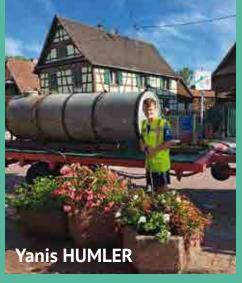


Jean PIREZ-ALVITE



POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES AFFICHAGES MUNICI-PAUX, PUIS DÉPOSEZ UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVA-TION EN MAIRIE.





# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque de Kertzfeld a proposé cette année plusieurs animations, en collaboration avec le réseau des bibliothèques et médiathèques de la communauté de communes du canton d'Erstein. En janvier a eu lieu « La nuit de la lecture », dont le thème était le corps.

Stéphanie Poos, bien connue des enfants car elle était en poste à l'école de Kertzfeld jusqu'à l'an passé, a ainsi décliné cette thématique sous le titre « mon corps, il m'appartient ». L'occasion pour les enfants d'échanger sur la notion de respect et de consentement. Ils ont également créé une fresque du respect exposé à la bibliothèque.

Après les enfants, les adultes ont eux aussi été conviés à échanger sur ce thème avec l'animatrice. Régine a également mis à la disposition du public de nombreux ouvrages en lien avec ces notions. Au mois de mars, c'est la « Bib'Fescht » qui a investi la bibliothèque. Un atelier manga a été proposé aux enfants, sous l'égide d'Alice Steuer de « Yuzu Art » qui a appris à la douzaine d'enfants présents à créer son propre Pokémon. Quelques œuvres originales de l'artiste ont également été exposées pendant 15 jours, pour le grand plaisir des fans de mangas.

En 2024, la bibliothèque de Kertzfeld a à nouveau proposé à ses lecteurs de devenir jury du prix littéraire « Paragraphe » proposé par le réseau des bibliothèques de la CCCE. 8 romans étaient ainsi à la disposition des lecteurs. En lire 3 était suffisant pour pouvoir voter pour son ouvrage préféré.



En 2024, le vainqueur était « Vous ne connaissez rien de moi », de Julie Héraclès, roman qui raconte la deuxième guerre mondiale vue par une jeune fille tondue à la Libération.

Ces trois animations sont reconduites en 2025. Nous ne manquerons pas de vous indiquer leurs thèmes dès leur démarrage.



Vous n'êtes pas encore inscrits à la bibliothèque ? Rendez-vous aux horaires d'ouverture pour découvrir le lieu ainsi que les ouvrages proposés, et peut-être vous inscrire!

Mardi de 13h30 à 16h30 (réservé écoles jusqu'à 15h00, hors vacances scolaires) Mercredi de 14h à 18h Vendredi de 14h à 17h



Abonnement annuel : 10€ individuel / 15€ par famille Renseignements au 03 88 74 19 43 Visitez notre bibliothèque en ligne : https://kertzfeld.bibenligne.fr/

## **CHASSE**



## La chasse communale est louée pour une durée de 9 ans.

Dans le cadre du droit local, le droit de chasse est administré par la commune et pour le compte des propriétaires.

Le produit de la location de la chasse sur le territoire est abandonné à la commune lorsque les 2/3 au moins des propriétaires représentant les 2/3 des fonds situés sur le territoire communal ont donné leur accord.

En application de l'article L 429-13 du Code de l'Environnement, les propriétaires des fonds situés sur le territoire communal de la chasse ont été consultés par écrit.

## Les résultats de la consultation ont été les suivants :

Nombre de propriétaires concernés : 395 Surface concernée : 836 ha 37 a 44 ca Propriétaires ayant décidé l'abandon : 264 (66,84 %)

Surface globale abandonnée : 759 ha 35 a 70 ca (90,79 %)

Le produit de la location de la chasse sur le territoire a été abandonné à la commune ; il sera destiné à l'intérêt collectif local.

Dans le cadre du renouvellement des baux de chasse pour la période du 02 février 2024 au 1er février 2033, trois lots étaient proposés par la commune.

Le premier contenant 286 hectares dont 104 hectares de forêt, le second d'une superficie de 289 hectares dont 126 hectares de forêt et le troisième d'une superficie de 260 hectares dont 72 hectares de forêt.

Aucune réserve ou enclave n'a été constituée sur les trois lots.

Les lots 1 et 2 ont fait l'objet d'un renouvellement par convention de gré à gré avec le locataire actuel : l'Association de Chasse Renard, représentée par son Président Elmar von Holzen, et dont le siège est basé à Zellwiller.

Le locataire a fait valoir son droit de priorité pour les lots 1 et 2 avec maintien du prix du loyer actuel : 8 500 € pour le lot 1, et 10 200 € pour le lot 2.

Le locataire du lot de chasse n°3, l'Association de chasse du Grand Douglas, présidée par M. Jean-Louis BERCHET, ne souhaitait pas renouveler le bail, ni faire valoir son droit de priorité.

Il convenait donc de définir le mode de location par voie d'appel d'offres ou par voie d'adjudication.

Après concertation, c'est la procédure d'adjudication publique qui a été retenue par le Conseil Municipal le 23 octobre 2023, après avis favorable des membres de la commission 4C (Commission Communale Consultative de la Chasse).

Une première adjudication publique était fixée au 8 janvier 2024, mais celle-ci a été déclarée infructueuse, faute de candidats.

Par délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2023, il a été décidé de réviser le loyer annuel de 7 000 € à 6 500 € et de reprogrammer une seconde adjudication.

Après une nouvelle procédure de consultation, l'avis de la commission 4C a été sollicité pour l'unique candidature enregistrée.

Un avis favorable a été émis par la commission 4C et le Conseil Municipal a approuvé la candidature en date du 29 janvier 2024.

Le seul candidat en lice admis était M. Xavier BARTHELMEBS de Dieffenbach-au-Val.

La deuxième adjudication s'est alors tenue lundi 05 février 2024 à 19h00 à la mairie.

Après avoir remercié Monsieur BAR-THELMEBS pour sa présence, Madame le Maire a procédé au descriptif du lot de chasse n°3 et a annoncé la mise à prix de 6 500 €.

Les clauses particulières ont été évoquées et feront l'objet d'une réunion prévue au moins une fois par an entre la commune, le locataire et le gestionnaire forestier à l'issue de la saison de chasse et avant la demande du plan de chasse.

Puis, Madame le Maire a passé la parole au Trésorier d'Erstein, M. Marc REMY, faisant office de commissairepriseur. Ce dernier a rappelé le fonctionnement des enchères à l'extinction des feux.

Sans surprise, le lot de chasse n°3 a alors été attribué à M. Xavier BAR-THELMEBS pour un loyer annuel de 6 500 €. Suite à cette attribution, le contrat de location a été acté et approuvé par le Conseil Municipal en date du 12 février 2024.

Rappelons que la chasse est une activité nécessaire pour réguler le gibier, pour sauvegarder un équilibre agrosylvo-cynégétique ; elle est le garant de la conservation de la biodiversité de nos forêts.

## LA FORÊT

par Corentin Lejay, Garde forestier

## LES COUPES DE BOIS CONTINUENT EN FORÊT COMMUNALE DE KERTZFELD

L'année 2024 a été marquée par de gros chantiers d'exploitation forestière le long de la RD5, 6 parcelles ont été parcourues pour couper les frênes malades.

Pour rappel, la forêt communale de Kertzfeld est fortement touchée par la chalarose.

#### LA CHALAROSE DU FRÊNE, C'EST QUOI?

La chalarose est véhiculée par un champignon de quelques millimètres qui pénètre par les feuilles et provoque leur flétrissement, ce qui fragilise l'arbre.

Les feuilles sèches et les rameaux tombant au sol infectent le pied de l'arbre par les fissures de l'écorce, des nécroses apparaissent, conduisant très rapidement à la mort de l'arbre par perturbation du système racinaire et de la circulation de la sève.

Le processus s'accompagne souvent de pathogènes dits « secondaires », champignons ou insectes qui pondent sous l'écorce, creusent d'innombrables galeries, accélérant le dessèchement et la mort des arbres.

Il n'y a pas de « médicaments » pour les arbres, la seule solution consiste à surveiller activement les peuplements et à extraire rapidement les bois pour éviter :

- La dispersion des foyers et la propagation de la maladie
- Les risques de chutes d'arbres et de branches le long des zones fréquentées par le public.
- Les pertes financières pour le propriétaire, qui a investi de nombreuses années dans ces peuplements.

#### LE BOIS, QUE DEVIENT-IL?

Les troncs des plus beaux arbres servent en menui-

serie, charpente, ameublement, caisserie... C'est le **bois d'œuvre**. A Kertzfeld, les grumes de frênes sont vendues en contrat afin de garantir une transformation locale.

Les troncs de faible diamètre ou de mauvaise qualité ainsi que les houppiers (ensemble des branches de l'arbres) sont destinés au bois de feu. Ils sont vendus sous différentes formes pour les professionnels, les chaufferies collectives ou encore pour les particuliers lors des ventes populaires.

#### ET APRÈS.

Une grosse proportion de la forêt est impactée par ces dépérissements et la régénération de ces zones est nécessaire. Plusieurs moyens sont mis en œuvre, pour les zones les plus touchées dont la plantation.

Depuis les 4 dernières années, trois importants chantiers de plantations ont été effectués et c'est plus de 7 hectares qui ont été régénérés avec plus de 10 000 arbres plantés.

Pour le reste, nous accompagnons la régénération naturelle, en favorisant la diversité et les essences qui seront le moins impactées par le réchauffement climatique.

#### LES ACTEURS

La gestion de la forêt communale est suivie par l'**ONF** qui propose tous les ans des actions à mener pour l'exploitation et les travaux d'entretien. La commune, représentée par ses **élus**, valide chaque intervention.

Plusieurs **entreprises locales** travaillent pour réaliser les travaux mais la commune, membre du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique **(SIVU)** des communes forestières du Centre-Alsace, peut compter sur ses **bucherons communaux**, forts de leur expérience, pour réaliser les coupes et l'entretien des plantations et de la régénération naturelle.

Nous travaillons tous dans un but commun : gérer durablement la forêt en valorisant la ressource en bois et en assurant son renouvellement pour les générations futures.



# Voeux du Maire

La cérémonie des vœux de la commune aux habitants est l'occasion pour la maire de Kertzfeld, **BRIGITTE BIMBOES-OTZENBERGER**, de souhaiter une belle année 2024 à l'assemblée, puis de revenir en image sur l'année 2023.



Le député **CHARLES SITZENSTUHL** était présent cette année. Dans son allocution, il est revenu sur une année 2023 très tendue : inflation, situation internationale... mais le début de cette année 2024 est, selon lui, « propice à l'optimisme ».

L'assemblée s'est ensuite retrouvée autour du verre de l'amitié et de la traditionnelle galette des rois.







## MAISONS FLEURIES





## OSCHTERPUTZ - 6 AVRIL 2024

L'Oschterputz, grand nettoyage de printemps, a eu lieu à Kertzfeld le samedi 6 avril 2024. Une trentaine de participants ont sillonné les rues du village, une partie de la forêt et certains axes extérieurs afin d'y ramasser les déchets.

Sous l'égide de la collectivité d'Alsace, cette édition 2024 a permis une mobilisation citoyenne remarquable, puisque près de 9000 bénévoles ont participé à cette campagne, récoltant 70 tonnes de déchets.

L'opération aura à nouveau lieu l'an prochain : rendez-vous le 5 avril 2025. A noter que cette année, l'opération se doublera d'une matinée citoyenne, avec programme notamment au un nettoyage du cimetière. En effet, depuis l'interdiction des produits phytosanitaires dans les cimetières, la transition vers un herbagement du site est en cours, mais nécessite beaucoup de main d'œuvre les premières années.

Ensemble, relevons ce défi!







## CÉRÉMONIE DE **CITOYENNETÉ** POUR LES JEUNES ÉLECTEURS - 17 MAI 2024



La commune de Kertzfeld a organisé le 17 mai 2024 une cérémonie de citoyenneté à destination des jeunes qui étaient amenés à voter pour la première fois lors du scrutin des élections européennes du 9 juin 2024. Ils ont été accueillis par Mme Le Maire Brigitte Bimboes-Otzenberger et son adjointe Rosalie Humler. Cette cérémonie, règlementée par le code du droit électoral, vise à rappeler aux nouveaux citoyens leurs droits et devoirs, ainsi que les principes fondamentaux de la République. Il a également été question des élections européennes, généralement peu suivies par les nouveaux électeurs, mais dont les enjeux dans notre quotidien sont importants.

Ensuite, les jeunes se sont vus remettre le "carnet du citoyen", et ont été invités à le signer, tout comme le Maire. Malheureusement, les cartes d'électeurs étaient toujours en cours d'acheminement le jour de la cérémonie et n'ont pas pu être remises. Les jeunes ont été rassurés ; elles leur ont été déposées dès leur réception en mairie. Mais l'important n'est pas là : c'était l'occasion de se retrouver et de prendre conscience de sa place de jeune citoyen. Et également un agréable moment de convivialité avec des amis d'enfance parfois un peu perdus de vue.

# REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM2

Le 28 juin, à quelques jours des grandes vacances, Madame le Maire a remis à chaque élève du CM2 un dictionnaire pour marquer son départ au collège, offert par la Municipalité.

















## FÊTE DE NOËL DES ECOLIERS

**20 DÉCEMBRE 2024** 





# L'ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024:

#### **JANVIER 2024**

Toutes les classes ont débuté l'année en fêtant dignement les rois, l'occasion pour les élèves du CM1/CM2 de montrer leur talent de cuisiniers. Merci aux parents qui se sont proposés pour la cuisson des délicieuses galettes!

Dans le cadre des « Nuits de la lecture », le VENDREDI 19 JANVIER, l'ensemble des classes, maternelles et élémentaires, s'est vu proposer une animation sur le thème « Mon corps m'appartient » menée par Mme Poos et financée par la mairie.

#### FÉVRIER 2024

Princesses, super héros, licornes et autres astronautes ont envahi les salles de classe lors de la fête de Carnaval!

Le 23 FÉVRIER, ce sont des militaires qui ont envahi les locaux de notre établissement scolaire; un moment de partage avec les élèves des classes élémentaires pour les remercier de leur participation à l'opération « Dessin pour les militaires ». Cela a été l'occasion pour les enfants de poser toutes les questions qui les taraudaient sur la vie militaire. A l'issue de cette rencontre, les différentes classes participantes ont reçu un diplôme et la municipalité a offert un goûter aux enfants.

#### **MARS 2024**

Le 22 MARS, la classe des CM1/CM2 a pu profiter d'une intervention « Eurovoyager » proposée gratuitement par le Centre d'Information sur les Institutions Européennes. Cela a permis aux enfants de découvrir les différents pays membres de l'Union Européenne.

Durant toute l'année, le dispositif « Ecole et Cinéma » a encore une fois fait la joie de nos jeunes élèves qui ont pu découvrir des films d'animation variés ou encore le talent de Charlie Chaplin dans son personnage de Charlot avec le visionnage de « The Kid ».



#### **JUIN 2024**

Pour la fin de l'année scolaire, le 17 JUIN, les élèves de maternelle accompagnés par les CP ont passé une merveilleuse journée à Buhl au festival « Tentinabul' ». Au programme, une découverte du milieu naturel des Vosges à travers des spectacles spécialement adaptés au jeune public. La journée a enchanté petits et grands!



Le 25 JUIN, les élèves du CE et du CM ont, quant à eux, pris le chemin de Kintzheim pour passer une journée à la volerie des aigles. Ils ont pu découvrir, à travers des ateliers et des spectacles, la vie des rapaces, leur régime alimentaire et même aborder le lourd problème de la disparition de certaines espèces. Une journée riche qui a été appréciée par tous nos jeunes aventuriers.





Pour ces deux sorties, un grand merci à l'asso- OCTOBRE 2024 ciation Edu'cœur qui a pris en charge le coût des entrées.

Le 21 JUIN, jour de la fête de la musique, c'est l'ensemble des élèves de l'école qui a donné de la voix lors du spectacle de fin d'année sur le thème du voyage autour du monde. Les enfants nous ont ainsi fait découvrir les différents continents à partir de chants, de danses, d'instrumentations de thèmes variés. Les jeunes artistes ont été applaudis par le public venu nombreux!

#### JUILLET 2024

Et pour finir l'année, le 5 JUILLET a été l'occasion de féliciter les gagnants du concours de dessin du Crédit Mutuel sur le thème « Donnons à la terre un avenir ».



## ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 :

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école accueille une nouvelle « maîtresse du jeudi ». Mme Emma Schnell et une volontaire en service civique, Mme Madison Fuchs.

#### SEPTEMBRE 2024

La « rentrée en musique » a eu lieu le **VEN-DREDI 6 SEPTEMBRE**. Encore une fois, ce moment de partage à travers les chants a emballé élèves et enseignants!

Le 14 OCTOBRE, les élèves de maternelle et d'élémentaire ont été invités par les arboriculteurs à visiter leur exposition de fruits et légumes, une occasion de découvrir ou redécouvrir toutes les plantes qui nous entourent. Un goûter a été offert à l'issue de la visite. Merci aux organisateurs.



#### **NOVEMBRE 2024**

Premier déplacement au cinéma pour les classes de PS/MS et GS/CP, dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma ». Film découvert : Wallace et Gromit les inventuriers!

Du 18 AU 29 NOVEMBRE, les classes de CE1/ CE2 et CM1/CM2 se sont rendues à la piscine d'Erstein, tous les matins, pour leur cycle piscine. De beaux progrès ont été constatés. Bravo aux nageurs et merci aux parents accompagnateurs.

Du 12 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE, les élèves du CM1/CM2 ont performé au concours Castor Informatique, jeux mathématiques sur ordinateur. Félicitations aux jeunes mathématiciens.

Le vendredi 20 décembre, la municipalité a offert à toute l'école le spectacle « Bleu comme une orange », de la compagnie Dounya. Rires et émotions ont été au programme qui a été apprécié par l'ensemble des spectateurs.

L'après-midi s'est poursuivi par la « journée des talents » qui a permis aux élèves volontaires de présenter à leurs pairs leur virtuosité dans des domaines très variés, tels que le chant, la maîtrise d'instruments de musique, le sport...

## MICRO-CRÈCHE KLIPP KLAPP

La micro-crèche Klipp Klapp située à Kertzfeld fait partie du groupe Krysalis, qui comprend aujourd'hui 10 micro-crèches dans le Bas-Rhin. Ouverte depuis 3 ans et demi elle accueille des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, au maximum 13 enfants simultanément.

Ce mode de garde sécurisant et familial favorise l'épanouissement et le développement individuel de chaque enfant dans le respect de sa personne et de sa famille. La priorité reste de répondre aux besoins de l'enfant tout en respectant son propre rythme et de proposer un cadre favorisant le développement de l'autonomie et de la coopération.

Nous favorisons au maximum la vie à l'extérieur avec des sorties quotidiennes, nous avons une intervenante qui intervient pour de la médiation animale et de la baby gym, et nous proposons également diverses activités adaptées à l'âge et au rythme de chaque enfant. Nos repas sont élaborés sur place, par les professionnelles, nous cuisinons au maximum bio et local.

## Pour une inscription: inscription@krysalis.eu



## ANIMATION JEUNESSE

Le mercredi 29 mai 2024, Axel animateur à l'Animation Jeunesse à Benfeld a proposé aux jeunes Kertzfeldois un après-midi « AJ dans ta commune », de 14h à 17h à la salle annexe de la Mairie. L'occasion pour les jeunes de faire connaissance et de rencontrer un membre de l'équipe de l'AJ directement dans leur commune pour les encourager à concevoir d'éventuels projets dans leur village. Un temps d'échange marqué par des jeux de société et un savoureux goûter préparé par la boulangerie Jaeger.



## **ANIMATION JEUNESSE**

Animation Jeunesse secteur Benfeld 1 place de l'ancien tribunal 67230 BENFELD

Tél.: 03 88 74 28 88

Mail: animationjeunesse.benfeld@fdmjc-alsace.fr

## **ASLCK**

L'Association des Sports, des Loisirs et de la Culture de Kertzfeld existe depuis 1986.

Chaque association du village a la possibilité d'être représentée par un de ses membres au sein du Comité Directeur.

Si son but premier est la gestion de la salle polyvalente nouvellement créée à cette époque, elle s'est rapidement dotée de sections diverses.

AUJOURD'HUI, ELLE COMPTE AINSI 5 SECTIONS :

LE THÉÂTRE, LE VÉLO, LE TEN-NIS, LE QI GONG ET EDU'CŒUR.

Celles-ci vous détaillent d'ailleurs leurs activités dans les pages suivantes.

C'est donc ensemble, et sous l'égide de l'ASLCK, qu'est organisé le marché de Noël de Kertzfeld, tout comme la marche du 1er mai.

#### 1er mai 2024:

2 nouveaux circuits ont été mis en place par les bénévoles de 9 et 11 km. C'est un moment pour se promener en famille ou avec des amis dans le ban de kertzfeld puis se retrouver autour d'une petite restauration à la salle polyvalente.

#### Le 26<sup>ème</sup> marché de Noël:

L'événement phare pour notre village a eu lieu les 30 novembre et 1er décembre 2024. Il y avait, comme l'an passé, 80 exposants présents. Pour éviter l'effet de « vide » dans la rue principale, décision avait été prise de densifier ce secteur en ne proposant plus de stand à l'intérieur de l'école. Le chapiteau central s'est quant à lui transformé en site de restauration, face à la cuisine centrale. Le retour d'un manège ainsi que la maison du Père Noël accompagné des lutins, et suivi du cortège du Père Noël en calèche ont fait le bonheur des enfants.

Le concert de notre chorale Ste Cécile à l'église a rassemblé beaucoup de mélomanes et fût couronné d'une salve d'applaudissements.

Même s'il apparait partout dans le secteur de plus en plus de marchés et d'animations de Noël, notre événement de la magie de Noël continue à attirer une foule nombreuse, preuve s'il en est que les bénévoles font un travail de qualité!

L'ASLCK est cependant toujours à la recherche de jeunes bénévoles et reste ouverte à vos suggestions, votre aide, vos idées ! N'hésitez pas à me contacter si cela vous intéresse.

Jean-Pierre RINGEISSEN, Président Mail : jp.ringeissen@gmail.com



Remise d'un chèque de 600 € par le président de l'ASLCK, Jean-Pierre Ringeissen aux représentantes du SEI du Ried à Huttenheim, un institut médico professionnel qui accueille des jeunes de 14 à 20 ans (ou plus si nécessaire) en situation de handicap mental mais aussi trouble associé et/ou cognitif, et les prépare au monde du travail, ordinaire ou protégé.

D'après Lauriane Guth, responsable du site, et Justine Gantner, en charge du service «accueil jeunes avec autisme», ce don servira à créer un jardin sensoriel à destination des jeunes du centre, mais qui sera également ouvert aux autres écoles, crèches,...

Comme chaque année, l'ASLCK est ravie d'offrir une partie des bénéfices du marché de Noël à une association du secteur.

## **QI GONG**

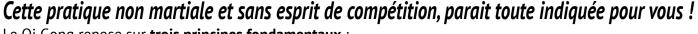
#### ENTRETENIR SON CORPS EN DOUCEUR

#### Le QI GONG c'est quoi?

QI : le souffle, l'énergie...le YIN GONG : le travail...le YANG

Le travail de l'énergie dans notre corps.

Son objectif est de parvenir à l'harmonie corporelle et mentale.



Le Qi Gong repose sur trois principes fondamentaux :

La régulation du corps, de la respiration et de l'esprit. En s'inspirant des connaissances développées par la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme.

Cette pratique aide chacun d'entre nous à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire. Il procure du bien-être, notamment grâce à une respiration maîtrisée, lente et profonde.

*Une vraie source de relaxation!* Un instant pour soi, un moment de détente, de déconnexion avec la vie « trop active », en toute convivialité.

La section QI GONG crée en 2010 au sein de l'A.S.L.C.K, est forte d'une cinquantaine de membres de Kertzfeld et des communes avoisinantes. Un noyau d'anciens, renforcé chaque année de nouveaux membres, accessible aux débutants de tous âges.

Notre enseignant, n'est autre que Monsieur Patrick RESCHLY, diplômé du Centre National de QI GONG à BEI-DAIHE (Chine) de l'Ecole de WUNDANG SHAN (Chine) et des TEMPS DU CORPS (PARIS).

Les cours sont dispensés dans la Salle Polyvalente de KERTZFELD les :

Mardi matin de 9h à 10 h Mercredi soir de 19h15 à 20h15 Contact: M. Patrick RESCHLY

Tél.: 06.09.74.68.85

Mail: patrick.reschly@free.fr

## **TENNIS**

Que vous soyez un as du service ou un pro du revers...dans le filet, vous êtes au bon endroit ! Ici, on joue pour le fun, on compte les points (ou pas), et surtout, on ne juge pas les balles envoyées dans le champ voisin...

Alors, n'hésitez plus, adhérez à la section TENNIS LOISIR de l'ASLCK.



## « LA PÉDALE DE KERTZFELD »

## **2024 Année très active et une** l'activité principale. Ainsi que deux sorties dites gastronomiques dans

La section vélo de l'ASLCK en 2024 a réussi son pari. L'objectif de l'équipe dirigeante était de faire plaisir à ceux qui désirent uniquement faire une activité pour rester en forme, et faire progresser les adeptes du vélo de route qui souhaitent évoluer à un niveau supérieur, sans toutefois se lancer des défis de compétitions.

À chacun son sport, à chacun son plaisir; de plus en plus de VTTistes (vélos tout terrain) ont souhaité évoluer dans un groupe et nous rejoindre. Toujours à l'écoute, le groupe VTT a été créé. Ils se retrouvent comme les cyclistes route, pour évoluer sur les sentiers de nos forêts tout en respectant la nature et l'environnement.

Pour bien conseiller et aider les adeptes de cette activité, des fédérateurs de groupe, Bertrand Eckert et Denis Fink, ont été nommés et la première sortie découverte a été effectuée le 6 octobre. Ce fût une réussite totale. Plus de 20 participants. Ils ont sillonné les pistes de forêt au départ de Mittelbergheim en direction du Hohwald, et au retour les amis adeptes de la route leur ont préparé un casse-croûte improvisé qui a été très apprécié.

#### Petit rappel des groupes :

**EXPRESSO :** Vélos de route pour cyclistes aguerris, aimant et ayant de l'endurance et de la puissance.

**DYNAMIQUE SPORT M**: Vélos de route musculaires pour un cyclisme dynamique et sportif. **DYNAMIQUE SPORT A**: Cyclisme dynamique, sportif un cyclisme avec des vélos à assistance.

SPORT SANTE : Débutants ou maintien de forme et de santé. VELO DÉTENTE :

Promenades, découvertes, restant du sport de détente. (Idée de développement en 2025)

VTT: Le nouveau groupe VTT

Les sorties hebdomadaires du mardi soir et du samedi restent l'activité principale. Ainsi que deux sorties dites gastronomiques dans l'année, dont une sur deux ou trois jours. Cette année nous étions dans le Schwartzwald du côté de Sankt Peter avec deux nuits d'hôtel et environ 300 km dans les jambes.

Les jeudis soir les cadres du club, Éric Hirli et Serge Fortmann, se chargent d'accueillir les nouveaux adhérents pour leur prodiguer des conseils et pour les diriger vers le groupe qui leur conviendrait le mieux, tout en pratiquant avec les plus aguerris pour franchir certains paliers. Franc succès à cette initiative.



## Le programme de l'année était chargé. Plein de bons souvenirs.

- Les rencontres pizza, au nombre de trois soirées, chez notre partenaire à l'Ancienne Forge de Kertzfeld où ces dernières sont toujours très appréciées par les cyclistes.
- En avril, la section a reçu le groupe de dames "EN AVANT LES AMAZONES" qui sont en soins ou en rémission d'un cancer. Nous les avons accompagnées sur leur retour à Châtenois. Un bel article est paru dans les DNA.
- Deux séjours vélo en Italie dans la région de Riccione en mai et en septembre.
- En juin, nous avons accompagné nos amis cyclistes de la Lozère, Les Cyclos du Malpas, sur nos routes et pistes d'Alsace avec une promesse de se revoir rapidement.
- En juin aussi, la fête du vélo pour la 2e année consécutive.



- Comme tous les ans, la soirée clôture de saison devenue emblématique est très attendue, le thème de cette année était "soirée Alsacienne" avec un concours du plus beau costume.
- La section a à nouveau participé au marché de Noël en gérant la cuisine centrale et les baguettes alsaciennes.
- Pour la 2e année aussi la soupe de Noël a été organisée.

Toutes ces animations ont porté leurs fruits. Pour la saison 2024, 20 nouveaux membres.

## Pour 2025 les activités déjà programmées :

- Le Repair'vélo le 15 mars
- 1ère sortie hebdomadaire le 1er avril
- Séjour en Italie du 10 au 17 mai
- 3 soirées pizza
- 2 sorties gastronomiques
- La soirée clôture de la saison est programmée pour le 25 octobre.

Ne nous arrêtons pas là! Nos activités et notre dynamisme vous séduisent, rejoignez-nous!

N'hésitez pas à nous contacter : kertzfeld.velo@gmail.com Ou directement par téléphone au 06 74 06 06 49



## SECTION THÉÂTRE

Persuadé que le rire soigne la morosité et que l'hilarité partagée nous rassemble au-delà de nos différences, la section Théâtre de l'ASLCK organise comme tous les ans les sorties au Théâtre Alsacien de Strasbourg (abonnement pour 5 représentations, bus de ramassage à la mairie de Kertzfeld et représentations en semaine).

La saison 2024-2025 a débuté en octobre 2024 et se terminera en mai 2025.

Mais elle organise également, son week-end théâtre alsacien à la salle polyvalente de Kertzfeld, les 22 et 23 février 2025, en accueillant l'association théâtrale « D'Trajmetzle » de Heiligenstein qui va nous interpréter une pièce en 3 actes de Claude Dreyer « BED und BREAKFAST »,

« Lucien est veuf depuis quelques années et vit avec sa maman Odile, Il a investi tout son argent pour être propriétaire d'un gîte. Il n'a pas lésiné sur les moyens pour attirer une clientèle plutôt aisée. De plus en plus conscient qu'un mariage avec une femme fortunée pourrait faciliter le développement de son gîte de luxe, il est aux petits soins avec ses dames et se prête à tous leurs caprices; ce qui attire plusieurs prétendantes qui viennent en robe de mariée, Lucien ne sera plus maître de la situation mais sa maman trouvera in extremis la solution finale de ce cocktail explosif ».



Réservation au 03.88.74.37.48 06.36.54.98.74

La vitalité du théâtre alsacien et de notre langue fait mentir ceux qui prédisent leur déclin; comme le prophétisait Germain Muller, s'isch nonit alles futti. La section Théâtre composée de 12 membres se réjouit de partager avec vous ce magnifique moment de partage.

**Armand Hurstel** 

## AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE BENFELD ET ENVIRONS

L'année 2024 a permis à l'EFS de prélever 123 poches de sang à Kertzfeld et nous avons eu le plaisir d'accueillir 10 nouveaux donneurs durant les 3 collectes. Ces chiffres très satisfaisants nous montrent l'intérêt porté par vous tous pour sauver des vies ou aider des malades à retrouver la santé.

Nous sommes particulièrement fiers de constater que nous

avons réussi à fidéliser nos donneurs et tenons vivement à vous en remercier et nous vous disons

## Sang pour 100 Mercis!

et vous encourageons à continuer à donner votre sang régulièrement, et à sensibiliser votre entourage à l'importance de ce geste solidaire.



Nous comptons sur vous pour réitérer ce geste en 2025.

Dates de collectes en 2025 : Mardi 15 avril Mardi 15 juillet Mardi 07 octobre

Belle et heureuse année à tous. Simone WEIBEL, votre déléguée.

## **FOOT**

L'ANNÉE 2024 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LE FCK.

Tout d'abord du point de vue sportif : la saison 2023/2024 se termine difficilement pour les équipes seniors, tandis que les filles finissent honorablement.

#### **DU CÔTÉ DES JEUNES:**

- Foot animation **U7/U9/U11** : pas de classement.

Mais l'objectif est de continuer à prendre du plaisir tout en faisant progresser les enfants.

- **U13** : 4ème sur 6 en D4. L'objectif sera de finir sur le podium pour la phase retour.
- **U15** : 1er sur 10 en D3. L'objectif sera également de terminer sur le podium en phase titre.
- **U18**: Après la montée en D2 la saison dernière, les U18 finissent la phase aller sur le podium alors que l'objectif de début de saison était le maintien. Pour la phase retour, l'objectif sera donc de rester sur le podium.

#### **DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION:**

- Un grand évènement a mobilisé plus d'une centaine de bénévoles : Le Centenaire du FCK lors d'un week-end de la Pentecôte très festif.

Le samedi notre traditionnel tournoi jeunes a été une réussite : beaucoup d'équipes inscrites, l'organisation était totalement dans le timing. La journée s'est terminée par la soirée tartes flambées. La fête s'est poursuivie dimanche sous le chapiteau, pour la partie officielle. Beaucoup de monde était présent, de belles personnes pour nous soutenir et montrer leur attachement au club désormais centenaire.

Notre superbe exposition photo parfaitement réalisée par un groupe d'anciens, que nous remercions encore, a fait sensation : photos d'époques, anciennes licences, ... Une exposition riche en souvenirs. Une clé USB de la vidéo du centenaire peut être achetée sur demande (15 €).

Le sanglier à la broche qui a suivi a été un franc succès avec 200 repas servis.

C'était une manifestation de grande ampleur, qui fut une réussite malgré les caprices de la météo.

- En novembre pas de couscous mais un repas de reconnaissance à nos bénévoles.
- Le traditionnel couscous aura lieu en février 2025.
- A la pentecôte 2025, notre tournoi jeunes sera reconduit, avec ses 2 soirées tartes flambées. Et peut-être une nouveauté dimanche, en cours de réflexion...

Maintenant, place à la trêve.

En 2025 l'équipe réserve et les filles joueront en phase Élite.

Bonne année à tous!

Le FC Kertzfeld











## LES CHTOUPS

Les Chtoups, en 2024, c'était le traditionnel carnaval, en collaboration avec les KERTZ pour la cavalcade dans le village, et toujours et encore animations et jeux pour les enfants dans la salle polyvalente avec restauration.

**AVRIL**, c'est Pâques et qui dit Pâques dit chocolat, et qui dit chocolat dit chasse aux œufs. Le principe est simple, les œufs trouvés donnent le droit de participer aux différents jeux proposés. Et pour finir tous les enfants repartent avec des chocolats et un bricolage.



**NOVEMBRE**, c'est les préparatifs du marché de Noel du village et les enfants y participent avec la décoration des sapins mis en place par la commune. Après avoir décoré les sapins, les enfants ont pu se régaler autour d'un goûter : après l'effort, le réconfort.



Vous pouvez d'ores-et-déjà noter les dates qui démarrent l'année 2025 :

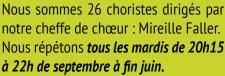
Samedi 1<sup>er</sup> février à 17h, sortie lampions avec goûter et surprises. Le vendredi 7 mars cavalcade suivie de notre soirée de Carnaval à la salle polyvalente de Kertzfeld. Les autres dates suivront.

N'HÉSITEZ PAS À CONSUL-TER NOTRE PAGE FACEBOOK POUR AVOIR DES INFORMA-TIONS SUR LES ÉVÈNEMENTS ET POSER VOS QUESTIONS.

Toute l'équipe des Chtoups vous souhaite bonheur et santé en 2025



# CHORALE SAINTE CECILE KERTZFELD



Tout au long de l'année, la chorale est présente aux célébrations dominicales, aux mariages, aux funérailles. Elle participe également aux messes communautaires qui sont célébrées dans l'une des 9 paroisses de notre communauté de paroisses Saint Materne sur III et Scheer. Notre chorale répond également aux demandes émanant de la municipalité : la participation à l'animation de la cérémonie au monument aux morts du 11 Novembre ainsi que la participation à l'animation de la fête des seniors en décembre.Le conseil de fabrique a également sollicité les choristes pour la bonne réussite de la fête de la musique en juin dernier.

Le samedi 29 juin, à l'église de Kertzfeld, les choristes ont uni leurs voix pour animer la célébration du sacrement de mariage de Coralie et Julien Faller (fils de notre cheffe de chœur).

Dimanche 7 juillet, la chorale a chanté avec les 8 chorales de la communauté lors de la messe (en plein air) du jubilé d'or du Père Jean-Marie Trug au Holzbad. Le samedi 28 septembre, la chorale a eu l'immense joie de chanter à la cathédrale de Strasbourg lors de l'ordination diaconale de Mr Eric Schwartz. 6 candidats au diaconat ont été ordonnés diacres.

La chorale du village de chaque candidat a été invitée à chanter. Environ 80 choristes ont rehaussé la célébration sous la direction de Mr Rémy Studer.

Fin septembre commencent les répétitions avec les renforts pour le concert de Noël du dimanche 1er décembre 2024. Les enfants ont également interpréter quelques chants.



#### NOTRE CHORALE EST TOUJOURS PRÊTE À ACCUEILLIR TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR LE CHANT.

La chorale vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2025 et elle vous remercie d'avance pour vos dons de soutien dont la quête se fera début février.

## PAROISSE ST ARBOGAST

Par ce bilan paroissial, nous pouvons nous rendre compte de toutes les activités cultuelles et culturelles que nous avons pu vivre durant cette année 2024.

CETTE ANNÉE A ÉTÉ MARQUÉE PAR :

- L'institution au Lectorat et à l'Acolytat d'Éric SCHWARTZ dans le cadre de son cheminement vers le Diaconat Permanent en mars et l'ordination diaconale en septembre,
- Le week-end festif les 22 et 23 juin avec la soirée musicale intergénérationnelle le samedi, suivie de la fête patronale le dimanche avec une célébration festive à l'église,
- L'ouverture de l'église le samedi soir du 26<sup>ème</sup> marché de Noël, dans le cadre de « la mission Noël » encouragée par l'équipe missionnaire diocésaine,
- L'accueil des Sapeurs-Pompiers de notre secteur lors de la célébration de la Ste Barbe ce 07 décembre,
- Les offices en semaine et célébrations dominicales accompagnées par la Chorale Ste Cécile de notre paroisse ou le Chœur St Materne de la Communauté de Paroisses St Materne sur Ill et Scheer,
- Les célébrations des funérailles (9), du mariage (1) et des baptêmes (14),
- Les veillées dans l'esprit de Taizé (le 2<sup>ème</sup> mercredi des mois pairs), la veillée St Joseph en mars,
- Les assemblées de la Parole,
- Les rencontres bibliques,
- Les rencontres des enfants du Premier Pardon et de la Première Communion,

Nous notons aussi du changement pour les fabriques. En effet, le décret impérial du 30 décembre 1809 modifié en octobre 2023, a été complété par un « règlement épiscopal » en avril 2024, avec publication et mise en viqueur dès juillet/août.

Des changements quant à la composition, l'organisation et le fonctionnement des conseils de fabrique qui assurent le côté matériel et la logistique, ont ainsi été apportés.

A ce jour, le conseil de fabrique pour une commune de moins de 5000 habitants, est constitué de 4 membres cooptés (auparavant, 5 membres) et de 2 membres de droits (le curé et le maire).

Au printemps, Jean-Claude EH-RHARDT n'a pas souhaité renouveler son mandat qui venait à échéance. Nos remerciements lui ont été adressés lors de notre fête patronale.



#### **ET NOS PROJETS POUR 2025:**

- Le week-end festif les 28 et 29 juin
- La quête annuelle du 26 septembre au 26 octobre,
- Des animations ponctuelles (veillées, concert,...)



Mais n'oublions pas que pour construire cette Église aussi dynamique et vivre des moments pleins de joie et d'espérance, différentes équipes toutes bénévoles sont indispensables. Les lecteurs, les sacristains, les servants d'autel, la chorale Ste Cécile toujours accompagnée par un de nos organistes, l'équipe relais, les équipes de nettoyage, de fleurissement et de montage de la crèche de Noël, nos facteurs paroissiaux, les bénévoles et serviteurs d'un jour participent activement à notre vie paroissiale.

ET DEMAIN CE SERA PEUT-ÊTRE VOUS... VENEZ NOUS RE-JOINDRE!

Marie-Paule HERTRICH, présidente du conseil de fabrique

Tél : 06 77 15 00 41 Mail : jmp.hertrich@wanadoo.fr



## LE VERGER DE LA SANTÉ



#### PROGRAMME POUR L'ANNÉE 2025

Le comité vous souhaite à toutes et à tous une excellente nouvelle année.

#### **REVUE « FRUITS ET ABEILLES » REJOIGNEZ-NOUS!**

L'année fruitière 2024 a été une année hors norme, car les arboriculteurs étaient confrontés à deux extrêmes.

Pour les fruits à noyaux, une récolte dérisoire pour les mirabelles.

Par contre une profusion de fruits à pépins, une récolte abondante de pommes qui ne sera pas sans conséquence l'année prochaine.

Comme dit le proverbe « les années se suivent et ne se ressemblent pas ».

Les cours de taille et de greffage ont connu un fort succès en réunissant une vingtaine de personnes à chaque séance et seront renouvelés.



## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE KERTZFELD

2024 est terminée. Il est temps pour nous, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Kertzfeld de faire le point sur cette année.

Tout d'abord, la section compte aujourd'hui 9 sapeurspompiers actifs pour une vingtaine d'interventions sur la commune de Kertzfeld. Nous recherchons activement des jeunes sapeurs-pompiers ou des sapeurs-pompiers qui souhaitent s'engager à nos côtés, n'hésitez pas à nous contacter.

Au cours de cette année écoulée, l'Amicale a organisé deux lotos, un spécial St Valentin en février et le second en octobre. Gros succès pour notre première « S'Kertzfalder Fecht »! À travers cette manifestation, nous voulions rassembler les habitants de Kertzfeld et c'était réussi! Nous reprogrammons cette soirée festive le 30 août prochain.

À noter également dans vos agendas, les prochains lotos le **8 février** sous le signe de « l'amour » et le **19 octobre** pour le loto d'automne.

Pour terminer, nous souhaitions vous remercier pour votre accueil chaleureux et votre grande générosité lors

de la présentation de notre calendrier. Merci infiniment pour votre soutien tout au long de l'année.

L'ensemble du corps des sapeurs-pompiers vous souhaite tous leurs vœux de bonheur et de santé pour 2025.



## LES KERTZ'

## De l'écume iodée au glaçage sucré!

En 2024, vous avez pu voir voguer dans les rues de Kertzfeld et les environs, un navire carnavalesque « le Kertzlandais volant » avec ses pirates terrifiants au grand cœur!

Tenez-vous bien, préparez vos mirettes et papilles, en 2025, les Kertz arboreront des costumes colorés et auront construit deux chars sucrés!

Mais avant de vous dévoiler le programme 2025, laissez-nous vous partager le bilan des activités de l'association. La belle équipe a en effet eu le plaisir de participer au marché de Noël de Kertzfeld, en se transformant en lutins, Mère Noël et Père Noël avec notre beau chalet, mettant ainsi des flocons de neige dans les yeux des enfants. Grâce à la vente de nos gourmandises (gaufres et autres délices) au marché aux puces de Kertzfeld et à la participation du nettoyage du site du festival des Décibulles. nous avons pu collecter des fonds précieux pour le bricolage de nos chars et la confection des costumes. Concernant les parades de carnaval, nous avons été ravis de distribuer bonbons et confettis dans 8 communes, avec bien sûr un clin d'œil particulier pour celui de Kertzfeld, en collaboration avec les Chtoups. Notre défilé a aussi une résonnance solidaire, car nous avons invité des familles de l'association « Aline sourit à la vie » à parader à nos côtés, pour oublier le temps d'un défilé, le combat contre la maladie. Bien sûr, en plus de ces activités, les Kertz imaginent, bricolent, confectionnent les costumes et les chars pour la saison 2025.

Cette saison 2025 sera encore merveilleuse avec une dizaine de défilés : Wittisheim (15 février), Châtenois (22 février), Dessenheim (23 février), Hilsenheim (2 mars), Sundhouse (3 mars), Kertzfeld (7 mars), Stotzheim (8 mars), Sélestat (9 mars), Rhinau (15 mars), Rustenhart (16 mars), Pfastatt (23 mars).



Nous souhaitons remercier chaleureusement nos généreux sponsors, les réguliers qui sont un réel pilier, les nouveaux aussi et faisons un clin d'œil aux futurs... N'hésitez pas à nous contacter. Notre association ne serait rien sans nos bénévoles formidables, un grand merci!

SI VOUS AUSSI, VOUS ÊTES INTÉRESSÉS POUR VIVRE LA MAGIE DU CARNAVAL, EN DÉFILANT COSTUMÉS OU EN ASSURANT LA SÉCURITÉ, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ÉTUDIERONS LES CANDIDATURES AVEC JOIE.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir notre char sucré mystère, danser, chanter et fêter tous ensemble!

> L'association les Kertz' assoc.leskertz@gmail.com, Les Kertz sur Facebook



## AGF Kertzfeld

Voilà quelques années que la section AGF de Kertzfeld fait partie du paysage de la commune grâce à ses bénévoles, ses adhérents et les participants aux diverses activités proposées tout au long de l'année. Le milieu de l'année 2024 a été marqué par le départ de notre présidente Marie Flad qui a souhaité mener à bien une nouvelle activité professionnelle.

D'autres bénévoles se sont retirés et d'autres se sont joints à notre comité comme dans toute association. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin de nous permettre de nous étoffer et de pérenniser les activités et la vie de la section.

Notre Assemblée Générale prévue en janvier nous permettra d'associer davantage les membres présents et à venir à la préparation, à l'organisation et à l'animation des activités ; le tout dans un climat de convivialité, de collégialité et de partage en fonction des centres d'intérêt et des disponibilités de chacun(e).

Cette année encore les activités récurrentes que sont le scrabble (menée par Brigitte Gresser) et la marche dynamique (menée par Claude Isemann) ont continué à leurs rythmes avec leurs habitués et de nouveaux participants. Le groupe de marche dynamique se réunit toute l'année les mardis et jeudis soirs ainsi que les dimanches matins. Les marcheurs ont de plus participé à plusieurs évènements sportifs régionaux tout au long de l'année 2024. L'activité Scrabble a quant à elle, lieu le jeudi après-midi dans les locaux de la bibliothèque de Kertzfeld.



Les activités sportives lancées en 2023 se poursuivent cette année avec de nouvelles intervenantes et ont lieu le jeudi après-midi de 14h30 à 15h30 pour la Gym Douce et de 17h30 à 18h30 pour la Gym Enfants (5-10 ans) à la salle polyvalente de Kertzfeld. Des inscriptions en cours d'année sont possibles.

En ce qui concerne les **ACTIVI- TÉS PARENTS / ENFANTS**, nous allons continuer à vous proposer des ateliers autour de thèmes variés comme la couture, le bricolage, la cuisine et autres activités créatives. Des ateliers d'éveil moteur type BabyGym ont été organisés pour les plus petits. Toutes ces activités auront à nouveau lieu en 2025.

Le **CLUB ASTRO** (mené par Christophe Hoenen) a rassemblé les familles curieuses d'en apprendre plus sur l'astronomie, lors des sorties organisées au fil de l'année et des soirées des étoiles filantes du mois d'août.

Le **CLUB NATURE** continuera à vous proposer des sorties ou activités nature ainsi que des ateliers de fabrication de nichoirs.

En ce qui concerne **LES SÉNIORS**, des conférences et ateliers sont envisagés mais restent à ce jour à l'état de projets.

Enfin, l'animation d'**HALLOWEEN** organisée le 31 octobre au soir pour la troisième année consécu-

tive a rencontré un certain succès auprès des sorcières, vampires et autres monstres venus déguster des gourmandises de saison dans une ambiance « Halloweenesque ».

Portée par l'enthousiasme des familles et la motivation de notre équipe de bénévoles, la section AGF Kertzfeld vous présentera en début d'année le programme des activités organisées en 2025 pour petits et grands. Ainsi restez attentifs à nos communications et n'hésitez pas à vous inscrire. Et si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez-nous.

Belle année de partage et de convivialité à tous.

David Schmitt Trésorier de l'AGF Kertzfeld.

Contact: 06 29 82 11 70 agfkertzfeld@gmail.com Page Facebook: AGFKertzfeld



#### KERTZFELD ET LES KERTZFELDOIS

# **CÉLINE**, AU COEUR DES JEUX OLYMPIQUES À PARIS



Céline Hirli a fait partie des 45 000 bénévoles engagés dans les Jeux Olympiques de Paris. Une expérience incroyable pour la kertzfeldoise, avec une mission au cœur du village olympique, au plus près des athlètes.

Céline a encore des étoiles

dans les yeux en évoquant cette olympiade : «les athlètes ont soufflé sur la flamme à la fin des jeux, mais pour moi, la flamme reste allumée» raconte-t-elle. Mais comment s'est-elle retrouvée «équipier de transport» (titre officiel de son poste) dans le village olympique? « Je me disais que les jeux ne seront jamais aussi près, faut y aller !» Elle pose sa candidature en février 2023 sur le site des jeux olympiques : il s'agit d'un énorme dossier à remplir, «comme dans les grandes entreprises !». Grâce à celui-ci, chaque aspirant bénévole se voit proposer des missions. Ensuite, c'est l'attente! Après avoir été retenue comme «remplaçante», elle reçoit un email lui proposant la mission : «équipier de transport». On est le 30 juin 2024. Les portes du collège où elle enseigne à peine fermées, direction Paris pour une formation, pour chercher l'accréditation, les tenues, le pass-navigo...

Son poste consiste à gérer les flux des bus de la gare routière du village olympique (la plus grande de France) qui desservent les sites de compétition et d'entrainement, d'orienter les athlètes. «On avait une grande proximité avec les athlètes. Mais interdiction de jouer les fans : nous avions notre mission à remplir». Pratiquant la natation, elle a toutefois été ravie de voir une grande partie de la délégation française,

prenant la pose avec elle. Elle a également croisé les gymnastes américains, notamment la star Simone Biles. «Après, on la voit à l'écran lors de

la compet', et on se dit que c'est bien, elle est bien arrivée, le bus a bien fonctionné. Ce n'est pas le genre de chose qu'on se dit d'habitude devant la télé» s'amuse encore Céline. La belle relation avec les autres bénévoles a aussi marqué son séjour : «Beaucoup d'étudiants, des actifs, des retraités. Certains vont enchainer avec les jeux paralympiques». Ses horaires, soit en matinée, soit en après-midi, lui dégagent du temps pour suivre les compétitions (à ses frais : être bénévole n'y donne pas accès gratuitement), ou encore profiter de l'ambiance de fête à Paris.

*«La ville était une fan zone géante : j'ai croisé des espagnols en tutu et bonnet de waterpolo sur la tête dans le métro !»*. Le «parc des champions», au pied de la Tour Eiffel, était son préféré. Les visiteurs pouvaient voir défiler les médaillés dans une ambiance incroyable. Sa mission terminée, elle s'est encore rendue à la cérémonie de clôture pour profiter jusqu'au bout de cet ferveur. Et c'est fatiguée de ce rythme intensif, mais ravie, que Céline est rentrée à Kertzfeld.

Déjà se profilent les jeux d'hiver en 2026 en Italie, où elle irait bien assister à des épreuves. Les Jeux olympiques d'hiver en France en 2030 ? *«J'y serai certainement !»* s'exclame-t-elle. La flamme n'est pas prête de s'éteindre.



#### **INSOLITE:**

## LES BLASONS JUMEAUX (OU PRESQUE)

Cet été, un touriste suisse, M. Schaube, en vacances en Alsace, est tombé par hasard sur le blason de Kertzfeld. Il nous a écrit pour nous faire part de sa surprise : « J'ai été très étonné : le blason de votre commune Kertzfeld est quasiment identique au blason de notre commune, Ormalingen!» Et plein d'enthousiasme, M. Schaube nous détaille l'histoire de celui de sa commune : le blason trouve son origine dans le blason d'une famille noble du Môyen-Age, les Zielemp, qui possédaient le château de Farnsbourg, sur les hauteurs de l'actuel village, à une trentaine de kilomètres de Bâle.

## Alors, sommes-nous « en famille » avec cette commune suisse ?

L'histoire est cocasse, mais la réalité est un peu différente. Notre blason est décrit comme suit : «coupé au premier d'or à l'étoile à six rais de sable au deuxième d'azur plain». En héraldique, c'est-à-dire l'art des blasons, les termes pour les décrire sont codifiés : ici cela signifie que le blason est partagé en deux horizontalement avec en jaune (or) la partie supérieure qui compte une étoile à six branches, et dans la partie inférieure, juste la couleur bleue («azur»).

Celui d'Ormalingen a une étoile rouge, et la partie «or» était à l'origine «d'argent», c'est à dire grise.

D'après M. Speisser René, qui a rédigé une histoire de Kertzfeld (disponible sur notre



site internet), le blason du village serait celui d'un chevalier de la petite noblesse du 13ème siècle, un certain Rambold de Kercevelt, qui avait des possessions dans le secteur. À noter que généralement, ce n'est pas le village qui prend le nom de la famille noble, mais la famille qui prend le nom de leur lieu de résidence.

Donc Ormalingen et Kertzfeld n'ont pas le même ancêtre. Mais peu importe, c'est l'occasion de découvrir une petite commune suisse pas si loin de chez nous!!

www.ormalingen.ch



Wappen der Herren von Zielemp am Turm an der Aare in Olten (1980)









Un grand merci à tous les bénévoles ainsi qu'aux équipes communales qui ont donné de leur temps pour faire de ce moment une véritable fête.









## A NOS PHOTOGRAPHES.

Pour illustrer nos bulletins municipaux, nous avons recours à des photographes amateurs qui nous fournissent des clichés de grande qualité.





Vous aussi n'hésitez pas à partager avec nous vos plus belles photos de Kertzfeld... mairie@kertzfeld.fr



MERCI À EUX!
Patrick Crovisier - Adeline Walder
Léa Wagner - Doris Stoeckel
Christophe Hoenen



